**Règlement du challenge du tournoi des « pongistes en herbe » 2016-2017**

***Article I : Inscriptions***

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses nés en 2006 et plus (2007,2008,2009,2010…). Les licences traditionnelles comme promotionnelles sont acceptées.

***Article II : Déroulement***

Les parties se déroulement au meilleur des trois manches en 11 points.

Les joueurs sont répartis dans des poules de 3 ou 4 joueurs avant d’être replacés dans un tableau final

***Article III : Formules***

Deux formules sont proposées :

Formule 1 : Entraînement sur le lieu de la compétition le matin de 10h30 à 12h00 encadré par des entraîneurs du département + compétition l’après-midi entre 13h30 et 16h30 (Pique-nique à prévoir dans le sac)

Formule 2 : Participation à la compétition de l’après-midi de 13h30 à 16h30

***Article IV : Récompenses***

Tous les joueurs participants à la compétition se verront remettre une médaille ainsi qu’un goûter offert par l’organisateur de la compétition

***Article V : Classement général***

 En fonction de son résultat à chaque tour, le joueur marquera des points pour le classement général. Le vainqueur du classement général de chaque catégorie sera récompensé en fin de saison. Pour participer au classement général, Il doit avoir participé aux 4 tours de la compétition.

***Article VI : Sanctions***

 En cas de mauvais comportement d’un des participants et/ou non-respect du matériel lors de la compétition, l’organisateur se donne le droit d’exclure le participant de la compétition